

Perspective de l'emploi en Europe et aux Etats-Unis. Quelles créations d'emplois seraient nécessaires pour réduire le chômage à l'avenir en Europe et aux Etats-Unis ?

Jean-Paul Fitoussi

▶ **To cite this version:**

Jean-Paul Fitoussi. Perspective de l'emploi en Europe et aux Etats-Unis. Quelles créations d'emplois seraient nécessaires pour réduire le chômage à l'avenir en Europe et aux Etats-Unis ?. Lettre de l'OFCE, 1986, 33, pp.1 - 4. hal-03393175

HAL Id: hal-03393175

https://sciencespo.hal.science/hal-03393175

Submitted on 10 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Observations et diagnostics économiques

LETTRE DE L'OFCE

Observatoire Français des Conjonctures Economiques. 69, quai d'Orsay, 75007 Paris

N° 33 - Mercredi 26 mars 1986

PERSPECTIVES DE L'EMPLOI EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

Quelles créations d'emplois seraient nécessaires pour réduire le chômage à l'avenir en Europe et aux États-Unis ?

L'aggravation simultanée de l'inflation et du chômage a caractérisé les années soixante-dix. Ce double mouvement s'était pourtant accompagné en Europe comme aux États-Unis d'une croissance de l'emploi. La première moitié des années quatre-vingts est au contraire caractérisée partout par une désinflation rapide accompagnée d'une destruction nette d'emplois, du moins en Europe. Tout se passe comme si, faute de pouvoir atteindre simultanément ses deux objectifs – plein emploi et retour vers une stabilité des prix –, la politique économique des pays européens avait été contrainte de sacrifier délibérément l'un d'entre eux. Le choix de stratégies agressives de lutte contre l'inflation ou le déséquilibre extérieur dans certains pays – appréciation du dollar, recherche d'un surplus des échanges extérieurs au Japon comme en RFA – ont fait que d'autres pays ont été contraints de conduire des politiques économiques plus restrictives qu'il n'était souhaitable. L'histoire dira si ce choix fut judicieux pour eux-mêmes et pour le reste du monde ou si le coût d'une désinflation obtenue par ces moyens fut exorbitant.

L'un des critères de jugement est celui de la durée probable du problème de l'emploi. Le retour à un taux d'inflation faible peut créer les conditions d'une reprise durable de l'activité économique. Alors l'épisode de désinflation apparaîtrait comme un moment transitoire d'une évolution globalement positive pour l'emploi. Notre propos est précisément de fournir des éléments qui permettent d'apprécier l'ampleur du problème de l'emploi et l'horizon probable de sa solution [1]. Combien de créations nettes d'emplois dans chacun des quatre grands pays européens et aux États-Unis devraient intervenir d'ici 1990 et d'ici l'an 2000 pour stabiliser seulement le taux de chômage à son niveau de 1984 ? Et combien pour revenir au niveau de chômage moyen des années soixante-dix ?

Les chiffres ainsi calculés n'ont ni la nature d'une projection ni celle d'une prévision. Ils fournissent une indication de l'ampleur du problème, et donc de la pression qui s'exercera sur les gouvernements pour qu'ils modifient leur politique économique. Ils sont fondés sur deux hypothèses : l'une que la proportion de la population en âge de travailler (16 à 64 ans) dans la population totale restera inchangée à son niveau de 1980. L'autre que les taux d'activité (pourcentage des personnes en âge de travailler désirant le faire) demeureront ce qu'ils étaient en moyenne au cours des années 1976-1983. Les calculs ne tiennent pas compte au surplus de l'inflexion probable de la politique d'aménagement de la vie active.

Un rappel des performances passées en matière d'emploi fournira des points de repère pour apprécier ce qui paraît possible.

Créations nettes d'emplois et chômage de 1963 à 1984

Le tableau 1 retrace l'évolution, de 1963 à 1984, de la population active, du nombre de personnes occupées et du nombre de chômeurs dans les quatre principaux pays européens, dans l'ensemble de la Communauté européenne et aux États-Unis.

Il montre que la France est le pays européen où de 1963 à 1984 la croissance de la population active a été la plus forte (0,8 % par an en moyenne). Elle a été deux fois moindre en Italie et au Royaume-Uni et huit fois moindre en Allemagne. Ce dernier pays est pourtant celui où le taux d'accroissement du nombre des chômeurs a été le plus fort de 1963 à 1984 (12,6 % en moyenne annuelle). Suivent la France (10,7 %), le Royaume-Uni (8,9 %) et l'Italie (5,3 %). Si l'on se reporte aux chiffres du tableau 2, on observe que, sur cette période, le Royaume-Uni et plus encore l'Allemagne enregistrent une destruction nette d'emplois (respectivement 33 000 et 67 000 par an) tandis que le nombre d'emplois progresse en France (de 81 000 par an) et en Italie (de 19 000 par an). Sur toute la période étudiée la France a été le pays qui, en Europe, a créé le plus d'emplois. Entre les deux chocs pétroliers, elle n'est dépassée que par l'Italie. Cela est lié au fait que, dans les années soixante et soixante-dix, le taux de croissance économique de la France a été en moyenne, le plus élevé d'Europe.

La comparaison des sous-périodes 1963-1973, 1973-1980 et 1980-1984 montre très clairement la détérioration de la situation de l'emploi après le premier choc pétrolier et plus encore à la suite du second. Certes on observe un

(1) Dans une Lettre précédente, nous nous étions fixé comme horizon l'année 1990. Il apparaît peu probable, compte tenu des données actuelles, qu'à cette date le taux de chômage aura retrouvé des niveaux socialement acceptables. C'est pourquoi nous analysons ici les perspectives du problème de l'emploi à l'an 2000. Cf. M. Anyadike-Danes et J.-P. Fitoussi : « Dimensions du problème de l'emploi », 22 février 1984.

Édité par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 27, rue Saint-Guillaume 75341 Paris Cedex 07

1. Augmentation de la population active, des personnes occupées et des chomeurs

En millions de personnes

	Augmentation de la population active totale				Augmentation du nombre de personnes occupées				Augmentation du nombre de chômeurs			
	1963-73	1973-80	1980-84	1963-84	1963-73	1973-80	1980-84	1963-84	1963-73	1973-80	1980-84	1963-84
France	1,9 (0,9)	1,5 (0,9)	0,4 (0,5)	3,8 (0,8)	1,6 (0,8)	0,5 (+ 0,3)	− 0,4 (− 0,5)	1,7 (0,4)	0,3 (4,7)	1,0 (14,3)	0,8 (12,1)	2,1 (10,7)
Italie	− 0,4 (− 0,2)	2,3 (1,1)	0,9 (0,9)	2,8 (0,4)	− 0,9 (− 0,5)	1,2 (0,9)	0,1 (0,2)	0,4 (0,1)	0,5 (5,4)	1,1 (3,7)	0,7 (9,2)	2,3 (5,3)
RFA	0,3 (0,1)	0,0 (0,0)	0,4 (0,4)	0,7 (0,1)	0,2 (0,07)	− 0,6 (− 0,3)	− 1,0 (− 0,9)	− 1,4 (− 0,3)	0,1 (4,4)	0,6 (18,4)	1,4 (26,4)	2,1 (12,6)
Royaume-Uni	0,5 (0,2)	1,2 (0,7)	0,2 (0,2)	1,9 (0,3)	0,4 (0,2)	0,2 (0,1)	− 1,3 (− 1,3)	− 0,7 (− 0,1)	0,1 (3,2)	1,0 (15,3)	1,5 (18,7)	2,6 (8,9)
CEE	2,9 (0,3)	5,6 (0,7)	3,0 (0,6)	11,5 (0,5)	2,0 (0,2)	1,9 (0,3)	− 2,6 (− 0,6)	1,3 (0,06)	0,9 (3,7)	3,7 (11,5)	5,6 (16,6)	10,2 (8,6)
États-Unis	17,4 (2,1)	17,3 (2,5)	6,7 (1,5)	41,4 (2,1)	17,1 (2,2)	14,1 (2,2)	5,8 (1,4)	37,0 (2,0)	0,3 (2,0)	3,2 (8,3)	0,9 (2,8)	4,4 (3,6)

Source : Calculs faits à l'OFCE d'après des données OCDE.
Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage d'accroissement annuel moyen.

ralentissement du taux d'accroissement du nombre des chômeurs après le second choc pétrolier par rapport à la situation qui prévalait entre les deux chocs pétroliers. Mais ceci est trompeur, puisque le nombre absolu des chômeurs a, en fait, considérablement augmenté dans les années quatre-vingts et que les créations d'emplois ont fortement diminué. Si l'on excepte le cas particulier de l'Italie, on observe en effet que les économies européennes, après avoir créé des emplois de 1963 jusqu'au premier choc pétrolier, puis ensuite entre les deux chocs pétroliers, en détruisent depuis lors. Le Royaume-Uni est, à cet égard, le pays européen où le plus grand nombre d'emplois ont été détruits depuis 1980 : près de 325 000 suppressions par an. Si l'« effet Thatcher » frappe par sa brutalité, il convient de remarquer que les « performances » allemandes sont presque aussi médiocres : 250 000 emplois détruits annuellement. Comparativement la situation de la France apparaît bien meilleure, avec une diminution annuelle du nombre des emplois de « seulement » 100 000, alors que celle de l'Italie semble atypique puisque le nombre des personnes occupées qui y avait diminué de 1963 à 1973 alors qu'il augmentait partout ailleurs, après avoir augmenté de 1973 à 1980, a continué à le faire ensuite, légèrement il est vrai. Au total la CEE dans son ensemble a perdu 650 000 emplois par an, ce qui n'avait jamais été observé − et sur une aussi longue période − depuis la seconde guerre mondiale.

La situation est aux États-Unis radicalement différente : l'emploi y augmente à un rythme annuel de 1,5 million depuis le début des années quatre-vingts. La capacité de l'économie américaine à créer des emplois n'est pas un phénomène nouveau. Au cours des vingt dernières années, le nombre des personnes occupées a augmenté dans ce pays de 1,7 million par an, alors qu'il ne s'élevait en Europe que de 62 000. Comment expliquer une telle divergence dans les rythmes de création d'emplois, alors que les populations actives sont en Europe et aux États-Unis de taille comparable ?

2. Créations nettes d'emplois par an

Moyenne annuelle en milliers

Pays	1964-1973	1974-1980	1981-1984	1964-1984
France	160	71	− 100	81
Italie	− 90	171	25	19
RFA	20	− 86	− 250	− 67
Royaume-Uni	40	29	− 325	− 33
CEE	200	270	− 650	62
États-Unis	1 700	2 014	1 450	1 762

Source : Calculs faits à l'OFCE à partir des données OCDE.

Une des explications qui peut être avancée tient au taux de croissance de la productivité du travail, qui est depuis la seconde guerre mondiale plus élevé en Europe qu'aux États-Unis. Cette différence entre les taux de croissance de la productivité s'est maintenue dans les années récentes tout en se réduisant (tableau 3).

3. Croissance de la productivité du travail

Taux annuels moyens

Pays	1973-1979	1979-1984
États-Unis	0,3	0,9
France	2,4	1,3
Italie	1,4	1,0
RFA	2,3	1,8
Royaume-Uni	1,0	2,4

Source : Caculs faits à l'OFCE à partir des données OCDE.

L'aptitude d'une économie à créer des emplois est, pour un taux de croissance économique donné, inversement proportionnelle à l'augmentation de la productivité. Il n'est dès lors pas étonnant que, depuis le second choc pétrolier, la

4. Perspectives d'évolution de la population active en Europe et aux États-Unis

En millions de personnes

Pays	Population active en 1984	Population active estimée en 1990	Population active estimée en 2000
France	23,8	25,1 (0,9)	25,6 (0,2)
Italie	23,4	23,7 (0,2)	22,4 (− 0,6)
RFA	27,6	28,2 (0,4)	26,9 (− 0,5)
Royaume-Uni	27,0	27,5 (0,3)	27,6 (0,04)
CEE	120,0	123,0 (0,4)	121,2 (− 0,1)
États-Unis	115,2	116,3 (0,2)	126,6 (0,9)

Sources : Calculs faits à l'OFCE à partir des chiffres de population de l'OCDE et des projections démographiques établies par l'ONU (World Population Prospects, Estimates and Projections as Assessed in 1982, New York, 1985). L'hypothèse médiane a été retenue.
Les chiffres entre parenthèses indiquent le taux d'accroissement annuel moyen de la population active de 1984 à 1990 et de 1990 à 2000.

5. Estimations des créations annuelles nettes d'emplois nécessaires pour atteindre différents objectifs de chômage sur les périodes : 1984-1990 et 1984-2000

En milliers

Pays	Créations nettes annuelles d'emplois pour un taux de chômage égal en 1990 à :				Créations nettes annuelles d'emplois pour un taux de chômage égal en l'an 2000 à :			
	10 %	7,5 %	7 %	5 %	10 %	7,5 %	7 %	5 %
France	180	284	–	389	96	136	–	176
Italie	53	151	–	250	– 53	– 18	–	17
RFA	7	123	–	241	– 71	– 29	–	13
Royaume-Uni	123	238	–	352	52	95	–	138
CEE	473	985	–	1 498	76	266	–	833
États-Unis	–	–	243	630	–	–	690	848

Source : Calculs faits à l'OFCE à partir des données ONU et OCDE.

hiérarchie des pays selon le critère de l'augmentation nette des emplois soit inversée si l'on utilise le critère de l'accroissement de la productivité. Mais les États-Unis pendant cette période n'ont pas été seulement le pays où la productivité a le plus faiblement augmenté, ils ont été aussi celui où la croissance économique a été la plus forte, supérieure de 8 points environ à celle de la France et de l'Allemagne.

De 1980 à 1984, le nombre des personnes occupées a donc diminué de 2 600 000 en Europe alors qu'il augmentait de 5 800 000 aux États-Unis. C'est dire la gravité du problème de l'emploi dans les pays européens.

Perspectives de l'emploi et du chômage en 1990 et en 2000

Combien les différents pays devraient-ils créer d'emplois pour résorber le chômage ?

Une question préalable est celle de l'évolution probable de la population active dans les différents pays. Le tableau 4 retrace cette évolution pour les quatre grands pays européens, la CEE dans son ensemble et les États-Unis. La croissance de l'offre de travail se poursuit dans tous les pays jusqu'en 1990 – le rythme le plus élevé étant celui de la France – pour se ralentir fortement par la suite. Dans la dernière décennie du siècle, la population active diminue même en Italie et en Allemagne, alors que son taux de croissance augmente aux États-Unis. Les années quatre-vingt-dix verront ainsi pour la première fois la population active américaine dépasser celle de l'Europe.

Les hypothèses que nous avons faites nous permettent d'évaluer le nombre de créations nettes d'emplois nécessaires pour atteindre différents objectifs de chômage à des horizons déterminés. Les chiffres du tableau 5, rapprochés de ceux du tableau 2, révèlent les dimensions du problème d'emploi ainsi que les inégalités entre pays.

En France, ne serait-ce que pour stabiliser le taux de chômage à son niveau de 1984, le nombre annuel de créations d'emplois d'ici 1990 devrait être supérieur à ce qu'il a été en moyenne pendant les deux décennies précédentes, et même à ce qu'il fut pendant la période la plus faste quant aux créations d'emplois : 1964-1973. Si l'on ajoute qu'en dépit d'une amélioration par rapport à 1984, où 285 000 emplois ont été supprimés, 85 000 emplois ont été détruits en 1985, c'est, en fait, 230 000 emplois par an qu'il faudrait créer, plutôt que 180 000 d'ici 1990. La stabilisation du chômage à l'horizon 1990 apparaît tout aussi difficile au Royaume-Uni, où 93 000 emplois ont été détruits en 1985 : il faudrait y créer 164 000 emplois par an, alors qu'il n'en fut créé que 40 000 dans les années soixante. Dans les autres pays européens, et singulièrement en Italie, il y eut des périodes où la croissance de l'emploi était supérieure à ce qu'elle devrait être pour revenir au chômage de 1984 : en 1964-1973 pour la RFA, en 1974-1980 en Italie.

Tandis que réduire le chômage en Europe, même à un niveau relativement élevé de 7,5 %, est partout un objectif ambitieux (encore qu'il paraisse plus accessible en Italie), un objectif de chômage de 5 % apparaît réalisable aux États-Unis dès 1990 quand on sait que ce pays a créé 4 000 000 d'emplois en 1984 et 2 200 000 en 1985.

Si l'on se donne un horizon plus lointain, la perspective du chômage apparaît moins préoccupante en raison de la baisse de la population active de l'Europe. D'ici l'an 2000 une réduction du taux de chômage à 5 % devient un objectif aisément accessible pour l'Italie et l'Allemagne, ambitieux pour la France, presque impossible pour le Royaume-Uni. Aux États-Unis au contraire, malgré l'augmentation de leur population active, il suffirait que le nombre des emplois s'y accroisse à un rythme inférieur de moitié à celui observé pendant les vingt dernières années, pour que l'objectif de 5 % puisse y être atteint.

Ces perspectives rendent peu probable une amélioration spontanée à court terme du problème de l'emploi en Europe. La récession des années quatre-vingts y a trop profondément et durablement dégradé la situation du marché du travail pour que l'aggravation du chômage puisse y être considérée comme un phénomène transitoire. Les politiques économiques agressives, du chacun pour soi, conduites dans le monde à l'issue du second choc pétrolier, ont donc eu un coût considérable en termes de chômage, dont les effets néfastes s'étendront encore sur plus d'une décennie.

Dira-t-on que la prévision de la longue durée d'un tel déséquilibre rend vraisemblable la poursuite et l'accentuation de politiques d'aménagement de la durée de la vie active en Europe ? Et qu'elle rend probable une réduction des taux d'activité, la persistance d'un chômage important dissuadant des offreurs potentiels de travail de demander un emploi ?

Cette perspective n'est point satisfaisante. Tout aménagement réglementaire du temps de travail par des normes rigides résoud le problème de l'emploi en substituant un rationnement par voie légale à un rationnement de fait. Toute diminution obligatoire de la durée de vie active accroît la difficulté du maintien de l'équilibre des systèmes de protection sociale. Dès lors, seules une accélération puis une régularisation de la croissance économique apporteraient une solution satisfaisante, même si elle n'était que partielle. Or elle est aujourd'hui possible. La fin du caractère excessif de la rente pétrolière et de la surévaluation du dollar – indépendamment de ses effets expansionnistes propres – laisse espérer un retour à la hiérarchie normale des objectifs de politique économique : la croissance et l'emploi d'abord, la stabilité des prix n'étant qu'un moyen. Une désinflation réussie aurait peu de justifications si elle n'était mise à profit pour résoudre par la croissance le problème le plus grave que les économies européennes doivent affronter, celui du chômage.

Département des études de l'OFCE

Faits et chiffres d'actualité

FRANCE

Pour la première fois depuis juin 1966 les **prix de détail** ont diminué en février (− 0,2 %) ramenant le taux d'inflation de 4,2 à 3,4 % en glissement sur les douzes derniers mois. Ce résultat a été obtenu dans un contexte international particulièrement favorable. Le mois dernier, la baisse du cours du dollar (environ − 4,5 %) s'est poursuivie, celle du prix en francs des matières premières importées a repris (− 6,0 %), et la chute des cours du pétrole (de l'ordre de 12,5 %) a continué. Le gouvernement a maintenu sa pression sur les tarifs publics : EDF n'a pu, contrairement à ce qui était prévu, augmenter ses tarifs, et ceux du téléphone ont diminué.

La **production industrielle** a de nouveau baissé en janvier (indice 131 contre 132 en décembre et 135 en octobre novembre). Ce creux se prolongera probablement en février d'après les prévisions des industriels, mais il semble passager ; du fait des anticipations de baisses des prix des matières premières, les industriels des secteurs de biens intermédiaires ont réduit leurs stocks qu'ils jugent trop élevés, limité leur production et contracté leurs importations en janvier et février. Les industriels dans leur ensemble restent cependant optimistes pour les mois à venir grâce à la reprise de la demande interne.

Le **chômage** a reculé de 0,4 % en février et de 2,1 % depuis un an (cvs). Ces résultats confirment la tendance des mois précédents : recul du chômage des jeunes de moins de 25 ans (− 0,8 % en un mois et − 11,5 % en un an), tandis que le chômage des plus âgés s'est accru, surtout pour les femmes ; les hommes de 25 à 49 ans demandeurs d'emploi sont aussi nombreux en février qu'en janvier mais plus qu'en février 1985 (+ 4,5 %) ; le chômage des femmes de la même tranche d'âge a augmenté de 13,3 % en un an. En février le nombre de jeunes effectuant des travaux d'utilité collective a reculé (190 233 contre 193 285 en janvier) pour la première fois depuis la mise en place de ces mesures.

L'**excédent commercial** a diminué en février (0,1 milliard de francs contre 3,5 en janvier) malgré le nouvel allègement de la facture énergétique (1,1 milliard de moins). Le solde agro-alimentaire a baissé. Et surtout l'excédent industriel hors produits divers s'est contracté (+ 5 milliard de francs contre + 9 en janvier). D'abord, à l'exception des biens intermédiaires, nos importations ont augmenté pour compenser le creux de janvier. Ensuite nos ventes ont montré une fois de plus des signes de faiblesse. Ainsi au début de 1986 nos exportations de biens d'équipement professionnel et d'automobiles n'ont en moyenne que légèrement progressé par rapport au dernier trimestre 1985 et celles de biens de consommation courante et de biens intermédiaires ont fléchi.

Nos **exportations** ont subi en ce début d'année le nouveau ralentissement de la demande des pays pétroliers. Elles ont ainsi fortement reculé vers l'OPEP (− 9 % en moyenne par rapport au quatrième trimestre 1985). Le problème de leur compétitivité s'est aussi posé : nos ventes vers la CEE ont stagné par rapport au trimestre précédent, alors que ce marché s'est développé. Les évolutions ont cependant été assez différentes selon les pays. Nos exportations ont progressé vers la RFA et surtout vers l'Italie (+ 1,4 %, + 4,1 %). Elles ont fléchi vers la Belgique et le Royaume-Uni (− 2,5 %, − 0,6 %). Enfin le repli du dollar a réduit la contre-valeur en francs de nos ventes outre-Atlantique.

Le poids des **dépenses budgétaires** et celui des **recettes de l'État** dans le PIB se seraient à nouveau réduit en 1985 : leurs progressions respectives étant de 6,3 % et 6,5 % pour un taux de croissance en valeur du PIB de 7 % environ. Le déficit budgétaire effectif s'établirait à 153,3 milliards, proche de celui annoncé au collectif budgétaire (149,6 milliards après 140,2 en loi de finances initiale). Avec ce résultat (3,35 % du PIB contre 3,42 %) et celui, meilleur que prévu, du régime général de la Sécurité sociale (excédent de 10 milliards de francs), le besoin de financement des administrations se serait réduit en 1985 : 2,5 % du PIB contre 2,8 % en 1984 et 3,1 en 1983.

ÉTRANGER

Le déficit courant des **États-Unis** s'est creusé à la fin de 1985, atteignant 36,4 milliards de dollars au dernier trimestre, soit 117,7 pour l'ensemble de l'année, en dépit d'une stabilisation de l'excédent des invisibles qui résulte de l'accroissement des revenus des investissements directs réalisés à l'étranger : 12 milliards de dollars de plus qu'en 1984. En janvier 1986 le solde commercial est demeuré au niveau des derniers mois de 1985. Cela témoigne de la lenteur des ajustements des quantités exportées et importées suscités par la dépréciation du dollar entamée dix mois auparavant, et des délais entre la baisse du prix du pétrole sur le marché libre et celle du coût d'approvisionnement aux États-Unis.

La dépréciation du dollar et la baisse du cours du pétrole permettent un nouveau ralentissement de l'**inflation en Europe,** sauf en Grèce, où la progression de 2,3 % en janvier par rapport à décembre conduit à un glissement, par rapport à janvier 1985, de 25 %. En RFA la baisse de 0,2 % en février fait apparaître un glissement proche de 1 %. Des situations intermédiaires se trouvent aussi bien en Europe du Nord (augmentation de 1,1 % en janvier, puis 0,1 % en février en Suède, soit un glissement de près de 6 %) qu'en Europe du Sud (augmentation de 2,8 % en janvier en Espagne, soit un glissement de 9 %).

En **Italie** l'appréciation de la monnaie vis-à-vis du dollar est en partie compensée par la dévaluation au sein du SME intervenue en juillet. Les effets au début de 1986 sont encore médiocres. En février l'inflation reste à un niveau élevé (0,7 % par rapport à janvier, soit 7,6 % par rapport à février 1985). La production industrielle stagne. Le déficit commercial se creuse retrouvant les niveaux du début de 1985. Les enquêtes auprès des chefs d'entreprise indiquent toutefois une amélioration des perspectives pour les prochains mois.

Au **Japon** les premières informations sur les négociations salariales, qui débuteront officiellement vers le 20 avril, signalent de très fortes divergences entre le patronat et les syndicats. Dans la métallurgie le syndicat IMF-JC a déjà demandé 7 % d'augmentation, mais le patronat n'est prêt à consentir que 2 %. Ce conflit pourrait aboutir à la réapparition de grèves. Les Pouvoirs publics ne semblent guère vouloir relever les traitements des fonctionnaires en raison de la hausse substantielle de l'an dernier (+ 5,7 %) et des mesures de restrictions budgétaires actuellement en vigueur. Simultanément un plan de près de 6 milliards de dollars a été mis en place afin d'aider les entreprises exportatrices touchées par l'appréciation du yen à payer les salaires de leurs ouvriers.

L'accord signé le 20 janvier dernier entre les banques et l'**Afrique du Sud** sur le remboursement de 14 milliards de dollars de la dette extérieure gelée par ce pays en août dernier (la dette totale s'élève à 24 milliards) a été confirmé le 16 mars. Le délai donné à l'Afrique du Sud pour s'acquitter de 5 % (soit 500 millions de dollars) de ses obligations arrivées à terme (soit 10 des 14 milliards) a été prolongé jusqu'au 30 juin 1987. A cette somme s'ajoute 1,5 milliard de dollars que l'Afrique du Sud devra payer en 1986 au titre de la dette non gelée. L'amortissement de la dette absorberait ainsi l'essentiel des gains que ce pays attend de la baisse du prix du pétrole, laissant peu de marge à une reprise significative des importations.

Rédaction :
Département des diagnostics de l'OFCE

L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques est chargé, sous la présidence de Jean-Marcel JEANNENEY, d'étudier, en toute indépendance, la conjoncture de l'économie française et son environnement extérieur.

Il publie une revue en janvier, avril, juillet et octobre et une lettre mensuelle le quatrième mercredi du mois, qui portent le même titre « Observations et Diagnostics Économiques » et sont éditées par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Dans la revue et la lettre les idées émises le sont librement par les économistes de l'OFCE. Elles peuvent s'opposer, le pluralisme des opinions étant un des principes de l'OFCE.

Tarif d'abonnement 1986		Lettre 10 nos/an	Revue 4 nos/an	Revue et Lettre
Les demandes d'abonnement doivent être adressées à : OFCE 69, quai d'Orsay 75007 Paris avec un chèque bancaire ou postal à l'ordre de FNSP-OFCE-Publications	Tarif normal (institutions/ entreprises)	140 F	260 F	350 F
	Tarif réduit (particuliers)	70 F	170 F	210 F
	Prix du numéro	15 F	70 F	

ISSN N° 0751-66 14 - Commission Paritaire N° 65424 - Directeur de la publication J.-M. Jeanneney - Imprimerie Marchand - Paris